



SYSTÈME NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES DÉASTRES
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE

Centre
d'opérations
d'urgence national

Ouragan Matthew

Rapport de situation #1

Les faits saillants

- L'ouragan MATTHEW est passé rapidement en catégorie 5, dans la journée du vendredi 30 septembre, avant de régresser en catégorie 4. **Haïti est en phase d'alerte 1, au niveau de vigilance rouge depuis la nuit du 1^{er} octobre.**
- Le Centre d'opérations d'urgence national est activé, ainsi que tous les centres d'opérations d'urgence de la péninsule Sud du pays. Les structures de la protection civile et de la Croix-Rouge haïtienne sont mobilisées à travers le pays.
- Les activités d'information du public, incluant les actions sensibilisation, se poursuivent sur le terrain et via différents canaux de communication.
- Les opérations d'évacuation sont initiées depuis 48 heures, notamment au niveau de la péninsule du Sud, au large de la ville des Cayes et sur les îlets adjacents.
- Le Gouvernement haïtien est mobilisé au plus haut niveau. Le Président de la République a tenu une réunion technique, dans l'après-midi du 1^{er} octobre, au Centre d'opérations d'urgence, en vue de renforcer la sensibilisation de la population et d'anticiper sur les besoins urgents à combler.
- Le Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres, le Service maritime et navigation d'Haïti et le Centre national de météorologie ont lancé dès le 30 septembre **l'interdiction des opérations de cabotage sur les toutes côtes du pays.**



**SYSTÈME NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES DÉSASTRES
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE**

**Centre
d'opérations
d'urgence national**

- La Grand'Anse, les côtes Sud et le Nord-Ouest sont les départements les plus concernés, dans les prochaines heures, par les activités de fortes pluies avec les risques d'inondation et les dangers liés aux forts vents.

Date et heure

Samedi 1er octobre 2016 – minuit.

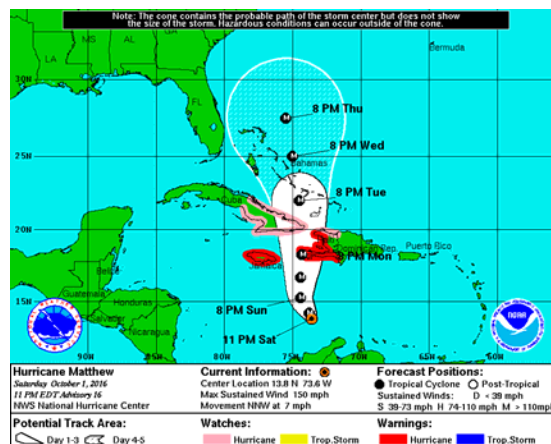
Période couverte

Le présent rapport couvre la période du 30 septembre dans la matinée au 1er octobre jusqu'à minuit.

Contexte général

La tempête tropicale Matthew a pris naissance dans la Caraïbe dans l'après-midi du 28 septembre 2016. Le système s'est renforcé depuis pour devenir, le vendredi 30 septembre, un ouragan de catégorie 5 avant de régresser, le lendemain, en catégorie 4.

L'ouragan Matthew a une forte capacité pluviométrique (200 à 300 mm) et pourrait déverser des pluies diluviennes sur certains endroits d'Haïti dans les prochaines 48 heures, avec des risques d'inondation, de coulées de boues importantes, de mouvements de terrain, d'effondrement de maison et de grosses mers.



Situation météorologique

Le 1er octobre au soir, l'ouragan Matthew, de catégorie 4, se trouvait à 590 km au Sud de Port-au-Prince et à 625 km au Sud-est de Kingston (Jamaïque). Dans la journée, des nuages continuaient de s'amonceler au-dessus du pays, signes avant-coureurs généralement, annonçant un cyclone tropical. Les vents se renforcent et les conditions de mer sur la côte Sud du pays demeurent mouvementées.



**SYSTÈME NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES DÉSASTRES
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE**

**Centre
d'opérations
d'urgence national**

L'ouragan Matthew continue de se déplacer très lentement vers l'Ouest avec une incurvation vers l'Ouest-Nord-Ouest à la fin de la soirée. Les menaces de pluies diluviennes et des coups de vents violents se confirment particulièrement pour les régions Sud du pays dans les 24 heures à venir.

Matthew possède une forte capacité pluviométrique allant de 200 à 300 mm en basses plaines et plus de 300 mm sur les hauteurs. Ces cumuls de pluies durant le passage de l'ouragan Matthew entre, dimanche à mardi, risquent de provoquer des inondations sévères, des coulées de boues importantes et des crues éclaircs sur tout le pays particulièrement sur les départements du Sud, des Nippes, de la Grand-Anse, du Sud-est et de l'Ouest.

État de la situation météorologique et actions entreprises au niveau des départements

L'ensemble des départements ont procédé à :

- L'analyse et la diffusion des différents bulletins météo sur l'évolution du phénomène, aux Délégués et aux autres responsables départementaux, aux maires et aux médias.
- La mobilisation des comités communaux, locaux de gestion des risques et des désastres et des brigadiers-volontaires de la protection civile.
- La réalisation d'actions d'information du public, incluant les actions de sensibilisation, notamment dans les zones à risque, et d'activités de préparation de la réponse aux urgences. Les réseaux sociaux et les plateformes de messagerie (SMS, Whatsapp...) sont largement utilisés au niveau des communautés.

Département	Commune	Météo et actions entreprises
Artibonite	Haut	<ul style="list-style-type: none">• Partage des différents bulletins à des associations de la société, incluant des regroupements de jeunes.• Réalisation d'une émission radiophonique spéciale sur Gonaïves FM.



**SYSTÈME NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES DÉSASTRES
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE**

**Centre
d'opérations
d'urgence national**

Département	Commune	Météo et actions entreprises
	Bas	<ul style="list-style-type: none">Entretien spécifique avec le vice délégué de l'arrondissement de Saint-Marc, à très haut risque.
Centre	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none">Rencontre d'information du Comité départemental de gestion des risques et des désastres
Grand'Anse	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none">Forts vents à Dame-MarieMer agitéeDes maisons sont déjà inondées (chiffres au prochain rapport)Réalisation de la première rencontre du CDGRD pour définir le plan d'action pour le passage du cycloneActivation partielle du COUD
Nippes	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none">Rencontre d'information du Comité départemental de gestion des risques et des désastres sous la présidence du Délégué départemental.Mobilisation des membres du Comité abris provisoiresDernier inventaire des ressources disponibles des acteurs et partenaires
Nord	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none">Partage des informations avec les Maires pour la mobilisation des structures communales et locales.Mobilisation des membres de la CDC.Activation d'une cellule d'urgence réduite au COUD depuis hier.Suivi des bulletins météo auprès des autorités locales.
Nord-Est	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none">Contact permanent avec le DéléguéTransmission des informations sur la situation météorologique aux Membres du comité DépartementalContact avec les maires par téléphoneMobilisation des volontaires de la protection civileActivation partiellement du COU avec la cellule de communication Départemental



**SYSTÈME NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES DÉSASTRES
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE**

**Centre
d'opérations
d'urgence nationale**

Département	Commune	Météo et actions entreprises
Nord-Ouest	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none">• Activation partielle de la cellule de gestion de l'information• Échanges spécifiques avec le maire de l'Île de la Tortue concernant la situation particulière de cette île adjacente.• Organisation d'une première rencontre de mobilisation et de préparation à la Délégation départementale sous l'égide du Délégué départemental, incluant le partage d'informations avec les partenaires sur les ressources disponibles.• Planification des actions d'évacuation et de mise en abri par la mairie de Port-au-Paix avec l'appui du ministère des Affaires sociales et du Travail.
Ouest	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none">• Échanges spécifiques avec les coordonnateurs des comités communaux de protection civile de l'Île de la Gonâve.• Séances de travail sur la gestion des abris avec l'Organisation internationale pour les migrations, la Croix-Rouge haïtienne et Direction nationale de l'Eau potable et de l'Assainissement.• Séance d'information sur la situation météorologique avec la direction départementale des Travaux publics pour la poursuite des activités urgentes de mitigation.
Sud	L'ensemble du département	<ul style="list-style-type: none">• Partiellement nuageux et mer agitée• Activation du Centre d'opérations d'urgence départemental
Sud-Est	Ensemble du département	<ul style="list-style-type: none">• Activation du Centre d'opérations d'urgence départemental (COUN) avec les acteurs clés du CDGRD, particulièrement la Croix-Rouge Haïtienne ;• Mobilisation de 20 techniciens en eau potable et assainissement de la DINEPA, à travers les 10 COUC ;



Département	Commune	Météo et actions entreprises
		<ul style="list-style-type: none">• Ordre d'activation de 10 COU communaux et des COU locaux par le Délégué départemental ;• Mobilisation de 65 volontaires de la Croix-Rouge Haïtienne à travers les 9 Comités Locaux et du département et le centre-ville de Jacmel ;• Point de presse par le Délégué départemental en collaboration avec le maire de Jacmel, la DINEPA et le coordonnateur technique départemental ;• Alerte donnée aux différents commissariats de police des zones côtières pour accompagner le processus d'évacuation et assurer la sécurisation des zones évacuées ;• 32 abris sont disponibles pour accueillir les personnes évacuées ;• Échanges spécifiques entre le Délégué départemental et les responsables des églises catholiques, protestantes et des temples vaudous en vue de renforcer à travers les paroisses et les chapelles la sensibilisation des populations des zones côtières en prévision du passage de l'ouragan MATTHEW ;
	Côtes-de-Fer, Marigot, la Vallée, Bainet, Cayes-Jacmel et Anse-à-Pitres	<ul style="list-style-type: none">• Mobilisation de 64 brigadiers de la Protection civile dans 6 communes du département.
	Anse-à-Pitres, Thiotte, Grand-Gosier, Belle-anse, Marigot, La vallée, Jacmel	<ul style="list-style-type: none">• Mobilisation des responsables communaux du secteur santé, incluant l'hôpital Saint-Michel. Toutes les dispositions sont prises pour assurer la permanence et assurer les soins aux



**SYSTÈME NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES DÉASTRES
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE**

**Centre
d'opérations
d'urgence national**

Département	Commune	Météo et actions entreprises
		victimes au besoin.

Actions entreprises

1. Coordination

- Le Centre d'opérations d'urgence national est activé et les différents secteurs mobilisés ;
- Le Gouvernement haïtien est mobilisé au plus niveau, le Président de la République a tenu une réunion technique samedi après-midi au Centre d'opérations d'urgence en vue d'anticiper sur les besoins urgents à combler et à renforcer la sensibilisation de la population ;
- Transmission régulière des informations sur la situation météorologique en lien l'ouragan Matthew à la hiérarchie du ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales et aux responsables départementaux ;
- Participation à une téléconférence régionale avec la CDEMA sur la situation météorologique au niveau de la Caraïbe ;
- Organisation d'une conférence de presse et de deux points de presse sur l'activation du COUN et l'évolution de la situation météorologique et l'état de la préparation.

2. Gestion de l'alerte

Le 1^{er} octobre, la vitesse de déplacement de Matthew est resté quasi-stationnaire (11 km/h). Dans la soirée, le Secrétariat permanent de gestion des risques et désastres, de concert avec le Centre national de météorologie, est passé à la phase d'alerte I, au niveau de vigilance rouge, autrement un risque d'impact d'intensité modérée. Les fortes pluies et les coups de vent, liés au système, peuvent occasionner des éboulements, de fortes houles, des glissements de terrain et des inondations sur tout le pays, en particulier sur la péninsule Sud, l'Artibonite, le Nord-ouest et l'Ouest.

La Direction de la protection civile a assuré la transmission des bulletins d'information météorologique réguliers et spéciaux, à la hiérarchie du ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales et à toutes les structures de la



**SYSTÈME NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES DÉASTRES
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE**

**Centre
d'opérations
d'urgence national**

Protection civile, selon les lignes de communication établies. Elle a maintenu un contact soutenu avec les départements.

3. Information du public

Les actions d'information du public, incluant la sensibilisation de la population des zones à hauts risques, se poursuivent sur le terrain où les volontaires de la protection civile et de la Croix-Rouge sont déployés progressivement.

Outre les médias traditionnels, le Système national de gestion des risques et des désastres et ses partenaires maintiennent une forte présence sur les réseaux sociaux et les plateformes de messagerie, incluant l'envoi de SMS par les deux principaux opérateurs de téléphonie mobile du pays.

4. Gestion des abris provisoires

Les actions de préparation des abris provisoires se poursuivent à travers le pays, notamment au niveau des départements Sud, du Sud-Est et de la Grand-Anse. Les 1.300 abris provisoires disponibles à travers le pays ont une capacité d'accueil de 340.000 personnes.

5. Actions des secteurs

Travaux publics

- Le Secrétariat permanent de gestion des risques et des désastres, le Service maritime et navigation d'Haïti et le Centre national de météorologie ont lancé dès le 30 septembre **l'interdiction des opérations de cabotage sur les toutes côtes du pays.**

6. Recommandations

- Tous les secteurs doivent renforcer la mobilisation et se préparer ;
- Les actions urgentes de mitigation doivent se poursuivre, avec en priorité le curage des canaux d'évacuation ;
- L'ensemble des abris provisoires doivent être ouverts, d'ici demain dimanche 2 octobre avant midi, notamment dans la Grand-Anse et dans le Sud ;



**SYSTÈME NATIONAL DE GESTION
DES RISQUES ET DES DÉASTRES
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE**

**Centre
d'opérations
d'urgence national**

- L'information de la population doit se poursuivre. Les actions de sensibilisation doivent s'intensifier dans les médias.

Prochain rapport : le dimanche 2 octobre à midi.